

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 17 février 2022 à 19h – salle du conseil municipal

*Les membres du conseil municipal ont été dûment convoqués le 14 février 2022 par voie électronique.*

*La séance est ouverte à 19h10 par Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire*

## En présence de

- Agnès BOILLET, conseillère municipale,
- Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire
- Françoise DUPRE, 1ère adjointe,
- Julie LAGOUE, conseillère municipale,
- Eric PRIEM, 2<sup>ème</sup> adjoint,
- Cédric VANDENDAELE, conseiller municipal,
- Jean-Frédéric VERSTRAETE, conseiller municipal

## En visio

- Aurélie DROBECQ, conseillère municipale,
- Leslie PELLEIEUX, conseillère municipale.

## Excusés

- Sophie ORDON, conseillère municipale,
- Fabien THOMAS, 3<sup>ème</sup> adjoint.

Votants : 9

*Introduction de la séance du conseil municipal par Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire.*

## Rappel de l'ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 janvier 2022,
- Approbation du compte de gestion,
- Approbation du compte administratif,
- Demandes de subventions,
- Indemnité du Maire,
- Eléments de calendrier
- Questions diverses du conseil municipal
- Questions diverses du public

## Désignation d'un secrétaire de séance

Sur la base du volontariat, Eric PRIEM est secrétaire de séance.

### 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 janvier 2022

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 20 janvier 2022 n'étant pas finalisé, celui-ci ne peut pas être soumis au vote.

### 2) Approbation du compte de gestion 2021

Le compte de gestion correspond aux comptes du Comptable public et doivent être approuvés à chaque fin de gestion. Ils sont à rapprocher du compte administratif qui correspond à la comptabilité côté mairie.

Sur proposition du Maire, les membres du conseil municipal déclinent la proposition de présenter le détail des comptes, les documents ayant été reçus en amont.

Une fois votés, le compte de gestion et le compte administratif seront consultables sur demande.

Les deux sont concordants pour 2021 et indiquent comme résultats :

Prévisions budgétaires recettes :

- Investissement : 553 969,98 euros
- Fonctionnement : 382 895,00 euros

Titres émis :

- Investissement : 206 679,13 euros pour une dépense de 52 867,65 euros
- Fonctionnement : 338 776,38 pour une dépense de 233 075,48 euros

Soldes cumulés (différences recettes – dépenses) :

- Investissement : + 293 867,37 euros
- Fonctionnement : + 105 236,85 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2021.

**Pour** : Agnès BOILLET, Sandrine BOULAS-DRETZ, Françoise DUPRE, Julie LAGOUE, Leslie PELLEIEUX, Eric PRIEM, Cédric VANDENDAELE, Jean-Frédéric VERSTRAETE.

**Contre** : Néant

**Abstention** : Néant

### 3) Approbation du compte administratif 2021

Le compte administratif présentant la comptabilité de la mairie pour la gestion 2021, le Maire quitte la salle et ne prend pas part aux échanges.

Le compte administratif est présenté par Françoise DUPRE, doyenne de l'assemblée délibérante.

Prévisions budgétaires recettes :

- Investissement : 553 969,98 euros
- Fonctionnement : 382 895,00 euros

Titres émis :

- Investissement : 206 679,13 euros pour une dépense de 52 867,65 euros
- Fonctionnement : 338 776,38 pour une dépense de 233 075,48 euros

Soldes cumulés (différences recettes – dépenses) :

- Investissement : + 293 867,37 euros
- Fonctionnement : + 105 236,85 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal (sauf le Maire) décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2021.

**Pour** : Agnès BOILLET, Françoise DUPRE, Julie LAGOUE, Leslie PELLEIEUX, Eric PRIEM, Cédric VANDENDAELE, Jean-Frédéric VERSTRAETE.

**Contre** : Néant

**Abstention** : Néant

#### 4) Demandes de subventions

- SCOUT du Clermontois – demande de subvention à hauteur de 100 euros :

**Pour** : Françoise DUPRE, Julie LAGOUE, Leslie PELLEIEUX, Cédric VANDENDAELE, Jean-Frédéric VERSTRAETE.

**Contre** : Agnès BOILLET, Sandrine BOULAS-DRETZ, Eric PRIEM

**Abstention** : Aurélie DROBECQ

- CHAD (association anti-éolien) :

**Pour** : Agnès BOILLET, Françoise DUPRE, Leslie PELLEIEUX, Cédric VANDENDAELE

**Contre** : Sandrine BOULAS-DRETZ, Eric PRIEM, Jean-Frédéric VERSTRAETE

**Abstention** : Aurélie DROBECQ, Julie LAGOUE

N'ayant pas trouvé un accord sur le montant de la subvention à accorder, celle-ci n'a pas, à ce jour, été octroyée à l'association. Elle devra reformuler une demande étayée et chiffrée.

## 5) Indemnité du Maire

Le Maire quitte la salle.

N'étant pas présent lors du conseil municipal, Eric PRIEM indique qu'il ne souhaite pas changer les indemnités établies en début de mandat

Proposition pour une augmentation de l'indemnité du Maire pour atteindre 1 100 euros brut

**Pour** : Françoise DUPRE, Leslie PELLEIEUX, Julie LAGOUE, Cédric VANDENDAELE, Jean-Frédéric VERSTRAETE

**Contre** : Agnès BOILLET, Aurélie DROBECQ, Eric PRIEM,

**Abstention** : néant

## 6) Eléments de calendrier

19/02 : permanence et réunion de travail budget

23/02 : réunion sur les aides régionales pour la préservation du patrimoine culturel

28/02 : CCID

02/03 : réunion de travail

03/03 : conseil communautaire

04/03 : réunion au SMBVB sur la gouvernance de la gestion des eaux pluviales + visite de la CCPP (gîte, l'Oustal, centre équestre)

05/03 : permanence

09/03 : conseil intérieur du lycée agricole

10/03 : RDV avec des BTS du lycée agricole pour un projet PIC + réunion au SMBVB sur le bilan intermédiaire du CTEC (présentation des travaux sur la zone humide pour Airion)

12/03 : balade mensuelle

17/03 : conseil municipal

## Questions diverses du conseil municipal

Un container de tri a été ajouté aux Garignons.

Vol de poubelles et détérioration de panneaux de signalisation.

Réfection de la rue Paul COURROY : deux bureaux d'études sur trois ont répondu à la consultation. Analyse des offres en cours, en lien avec l'ADTO.

SDIS : rappel que l'exercice de la compétence pour le fonctionnement des réserves incendie revient à la commune.

La commune d'Airion participera, grâce au 1<sup>er</sup> magistrat de Fitz-James et au personnel de la communauté de communes du Clermontois, aux discussions sur la mise en place de la déviation estivale comme l'an passé pour des travaux relevant du Département.

Questions diverses du public

Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h08.

Prochaine séance du conseil municipal le jeudi 17 mars à 19 heures.

Le Maire, Sandrine BOULAS-METZ



Le secrétaire de séance, Eric PRIEM

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Eric Priem', written in a cursive style.

